

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS
ANNEE 2004**



**RAPPORT PRESENTE PAR M. BRUSSET, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS
ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 02 JUIN 2005**

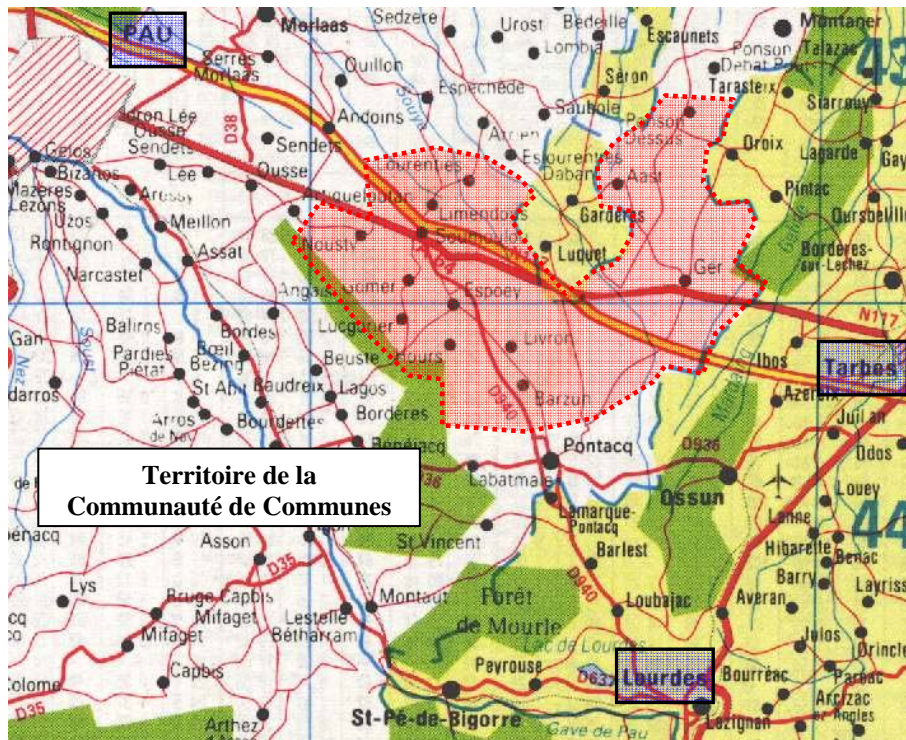
RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.

SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE	P 2
1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2004	P 4
2 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	P 6
3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE	P 9
4 - LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON	P 13
5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG	P 19
6 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUT DES DECHETS DE LA CCOG	P 20
7 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS	P 22
8 - PERSPECTIVES POUR 2005	P 24
9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	P 25
10 - TABLEAU DE BORD	P 26
11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT	P 27

PRESENTATION DU TERRITOIRE



Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

Elle regroupe, à cette date, les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou. **En 2003, 3 communes** ont souhaité adhérer à cette structure : Ger, Aast et Ponson Dessus.

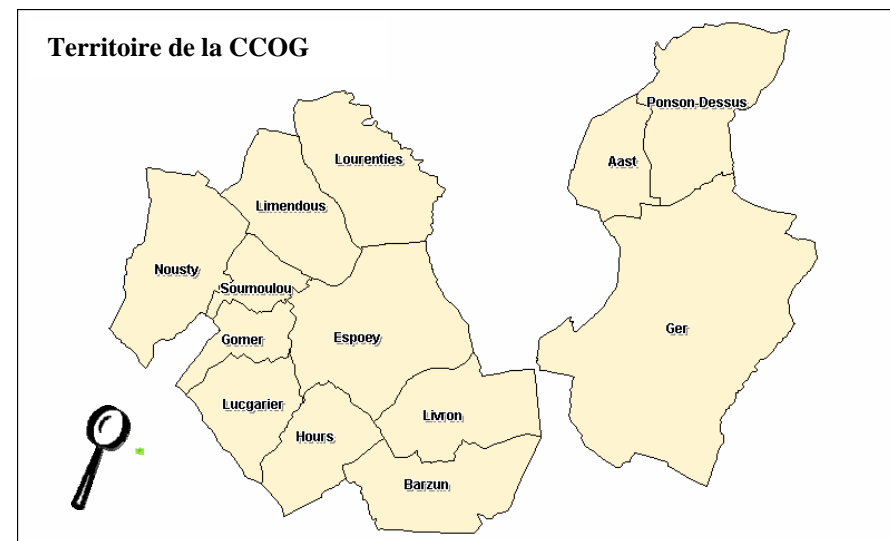
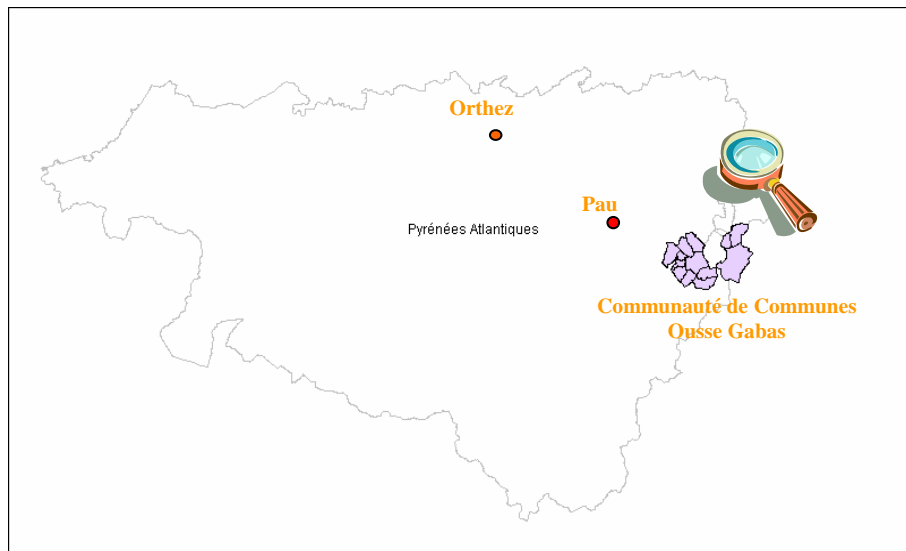
Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1^{er} décembre 2002.

Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.

Au 1^{er} juillet 2002, la Communauté de Communes a décidé de passer un marché avec la société SURCA, pour une durée de 3 ans, pour :

- le ramassage des ordures ménagères qui jusque là était effectué en régie par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse
- le ramassage de la collecte sélective dès sa mise en place prévue au dernier trimestre 2002
- la gestion de la déchetterie d'Espoey et du site à gravats ainsi que le transport des déchets collectés en déchetterie vers leur lieu de traitement



	Population 1999 (1)	Population 2004 (2)	Evolution	Population saisonnière (3)
Aast	190	194	2.1%	NC
Barzun	464	482	3.9%	0
Espoey	824	865	5%	30
Ger	1 648	1 775	7.7%	10
Gomer	162	169	4.3%	0
Hours	169	175	3.5%	0
Limendous	381	391	2.6%	0
Livron	298	308	3.4%	10
Lourenties	277	290	4.7%	0
Lucgarier	288	296	2.8%	10
Nousty	736	1035	40.6%	0
Soumoulou	1 015	1 208	19%	0
Ponson Dessus	234	242	3.4%	NC
Total	6 686	7 430	11%	50

Composition et population de la CCOG

(1) source RGP 99, (2) source Pop DGF 2003 (4) source : Etude de définition de la collecte sélective, Cabinet SETMO.

1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2004 :

Ordures ménagères



SAC PLASTIQUE
Déchets quotidiens

→ Collecte
1 fois par semaine

Incinération

Collecte sélective



CAISSETTE
Bouteilles en plastique Briques alimentaires Boîtes métalliques cartonnettes

→ Collecte
1 fois par semaine

Centre de tri de
Sévignacq

Filière de
recyclage

Collecte du verre



CONTENEUR
Bouteilles Pots Bocaux

→ Collecte
1 fois par mois

Filière de
recyclage

Déchetterie



DECHETTERIE
Encombrants Déchets verts Déchets toxiques

Traitement en
fonction de la
nature des
déchets :
Compostage,
recyclage,
décharge...

Les particularités communales n'existent plus au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective depuis le 01 janvier 2004 !

Depuis le début l'année 2004, toutes les communes de la CCOG sont collectées au porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et pour celui du tri sélectif. Ce choix permet de mieux contrôler les tonnages collectés, de diminuer le taux de refus et d'assurer une meilleure équité entre tous les habitants de la CCOG.

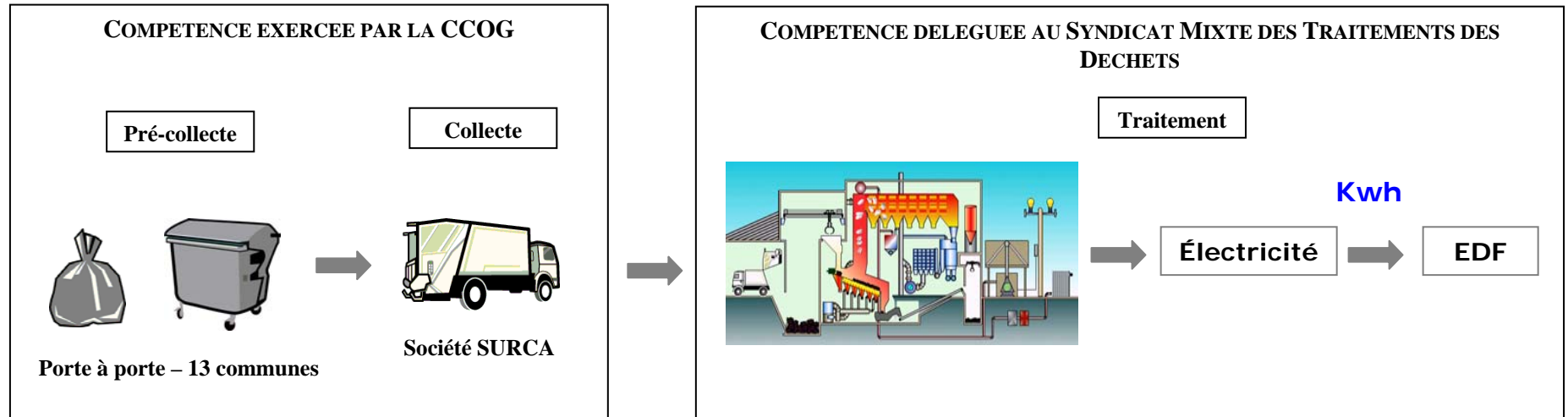
Seule la collecte de verre reste en apport volontaire. Effectivement, les tonnages obtenus jusqu'à présent sont intéressants et en constante augmentation. De plus, le coût supplémentaire relatif au passage de la collecte en porte à porte, pour le verre, risquerait d'être plus important et difficilement supportable pour la collectivité.

Commune	Population desservie (1)	Mode de collecte	Nombre de colonne à verre	
Aast	193	PORTE A PORTE POUR TOUS Pas de point de regroupement	1	
Barzun	471		3	
Espoey	840		6	
Ger	1681		4	
Gomer	166		1	
Hours	170		1	
Limendous	386		2	
Livron	302		2	
Lourenties	282		2	
Lucgarier	291		2	
Nousty	749		3	
Ponson Dessus	239		1	
Soumoulou	1031		8	
Total	6801			36

(1) Population INSEE 99 - Double Compte

2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La Collecte



Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG

Commune	Jour de collecte
Aast	Lundi
Barzun	Mercredi
Espoey	Mercredi
Ger	Lundi ou jeudi
Gomer	Mercredi
Hours	Mercredi
Limendous	Mercredi
Livron	Mercredi
Lourenties	Mercredi
Lucgarier	Mercredi
Nousty	Lundi
Ponson Dessus	Lundi
Soumoulou	Mardi

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, **en porte à porte**, pour **toutes les communes de la CCOG**.

Le tonnage collecté en 2004 est de 1 565 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **230 kg/hab/an**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Tonnage collecté	150 T	110 T	135 T	120 T	120 T	135 T	130 T	140 T	135 T	120 T	130 T	140 T

Tonnage Collecté en 2004

Année	Nombre d'habitants Desservis (1)	Tonnages collectés	Ratio par habitant (Kg/hab/an)	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
2004	6 801	1 565 T	230	34 382 Km	45
2003	6 369	1 560 T	245	25 515 km	61
2002 (6 mois)	4 688	670 T	285	13 580 Km	50

Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG

(1) : Population INSEE 1999 – Double compte

Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :
 l'usine d'incinération de Lescar
 Le centre de tri de Sévignacq
 Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar
 Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précillon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

Usine d'incération de Lescar	
Maîtrise d'ouvrage	SMTD
Exploitant	SMTD
Capacité de l'usine	82 000 T
Tonnages traités année 2003	82 000 T
Part des tonnages apportés par CCOG	1,7%
Nature de la valorisation	Electricité
Technique utilisée	Four à grille
Traitement des fumées	-
Traitement des résidus	Machefers, métaux, REFIOM

Le coût des ordures ménagères

Pour l'année 2004, les dépenses sont les suivantes :

Collecte		Coût pour 2004 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	169 645
	Achat sacs de collecte des OM	16 190
Traitement		
	Transport (13 €HT/T)	21 260
	Incinération (83 €HT/T)	135 725
	Administration générale (1.25€HT/hab)	9 410
TOTAL		352 230 Euros TTC

Les recettes :

Le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **24 430 €** pour l'année 2004

Le coût total (*) de la collecte des ordures ménagères s'élève donc à 327 800 €TTC pour l'année 2004
Soit 48.20 €par habitant

(*) Coût réel déduit des recettes perçues par la CCOG

COMMENTAIRES :

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1^{er} décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %.

En 2003, le coût total des ordures ménagères (collecte et traitement) s'élevait à 43.60 €par habitant. Il y a donc eu **une légère augmentation du coût de 4.60 €hab** qui s'explique par **la mise en place de la collecte au porte à porte pour tous les habitants de la CCOG.**

3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas. Au 01/01/03, la commune de Ger a intégré la CCOG qui à partir de cette date, a collecté les gérois.

A compter du 1^{er} janvier 2004, la CCOG a également collecté les communes de Aast et de Ponson Dessus. L'ensemble du territoire de la CCOG est collecté au porte à porte par l'entreprise SURCA depuis cette date.

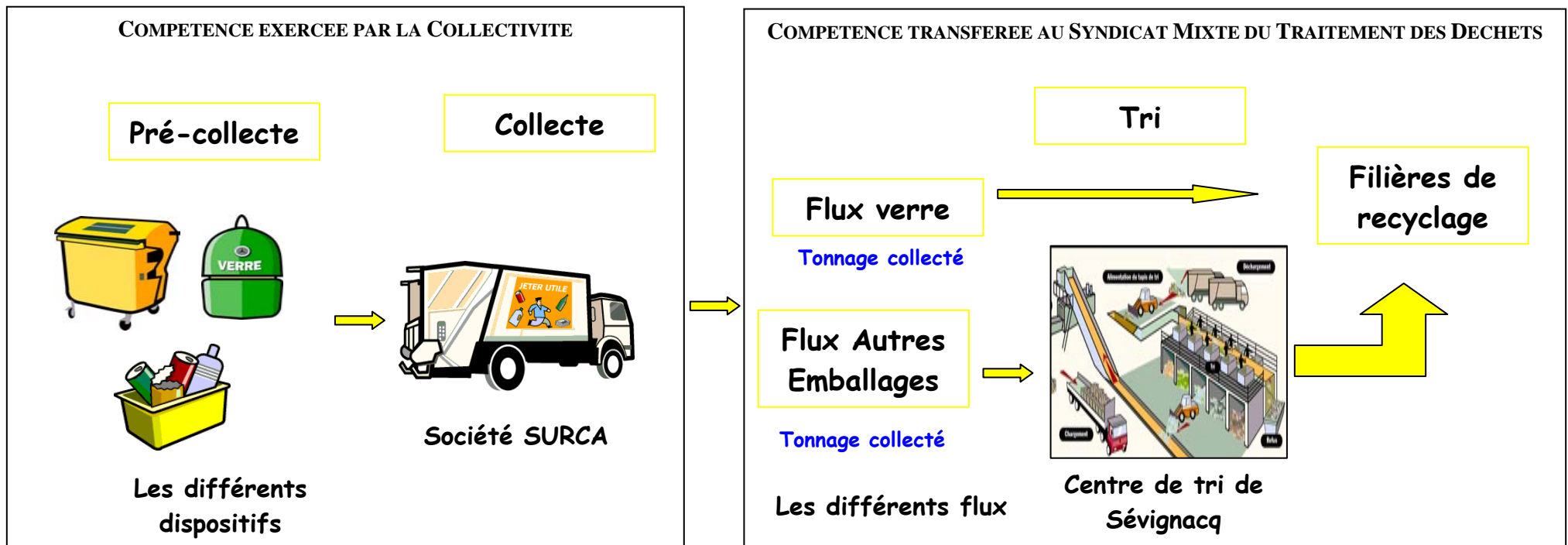


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

La collecte du tri sélectif

Elle est assurée par l'entreprise SURCA **une fois par semaine** de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnette			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Nousty, soumoulou	Apport Volontaire	Colonne	1 fois/mois	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Lundi
Espoey, Livron, Barzun				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Ger, Aast, Ponson-Dessus				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mercredi
Gomer, Hours, Lucgarier, Limendous, Lourenties				Porte à porte	Conteneur	1 fois/semaine	Jeudi

Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG

Pour l'année 2004, le tonnage collecté est de **345 tonnes** pour les emballages ménagers et de 260 tonnes pour le verre.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
Flux 1 : Verre	6 801 hab	Apport Volontaire	260 T	-	38.2 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
Flux 2 : Emballages ménagers	6 801 hab	Porte à porte	326 T	32 T	47.9 kg/hab/an	56 kg/hab/an	NC	NC
Flux 2 : Emballages ménagers	7 487 hab	Déchetterie	14 T		1.9 Kg/hab/an	-	-	-

Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG

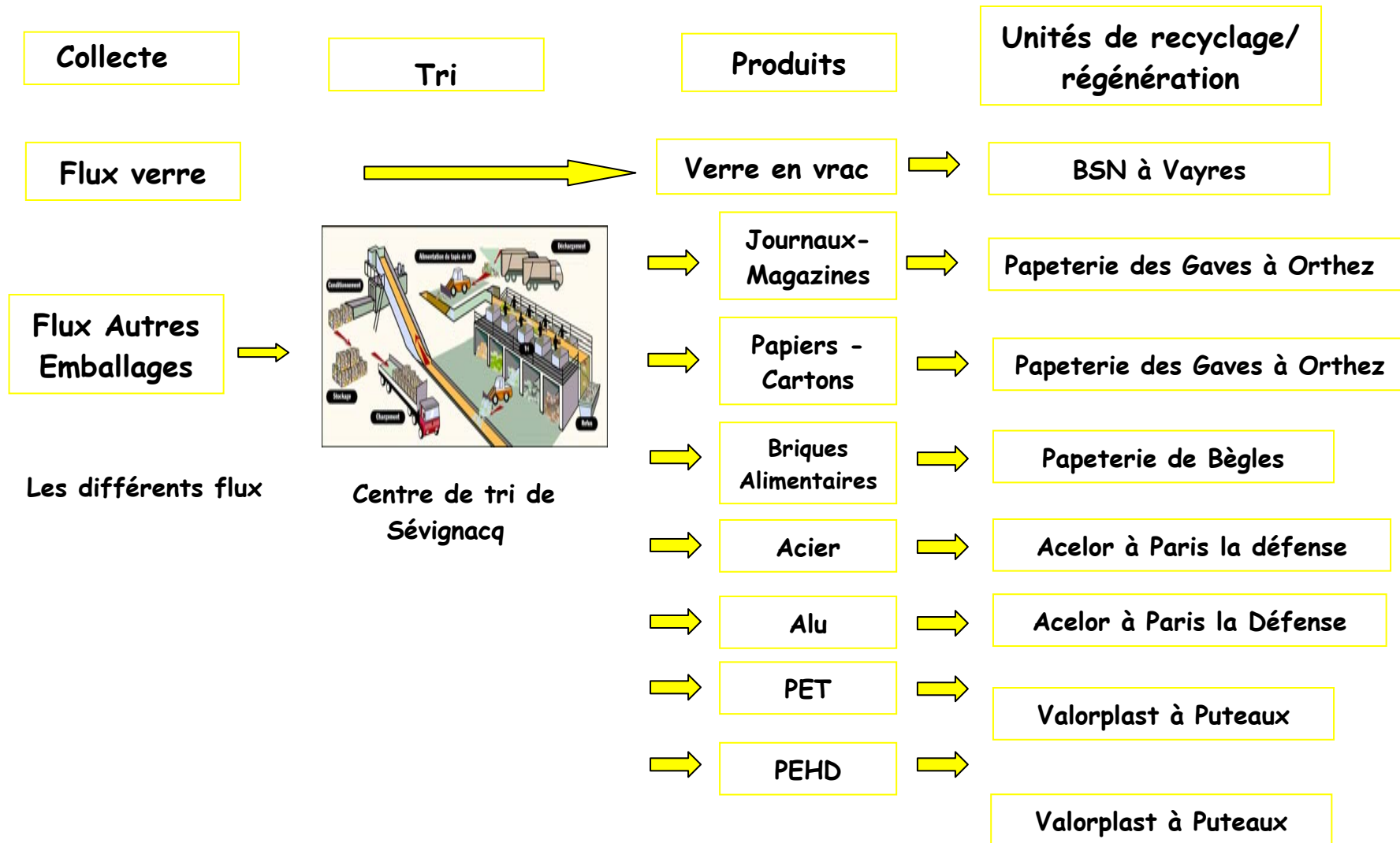
	En 2004	En 2003	En 2002
Gisement déchets ménagers	320 Kg/hab/an	325 kg/hab/an	322 kg/hab/an
Ratio Emballages triés (hors verre)	50 Kg/hab/an	41,5 kg/hab/an	43 kg/hab/an
Taux de recyclage de la CCOG	26,2%	23 %	12 %

Taux de recyclage moyen sur la CCOG

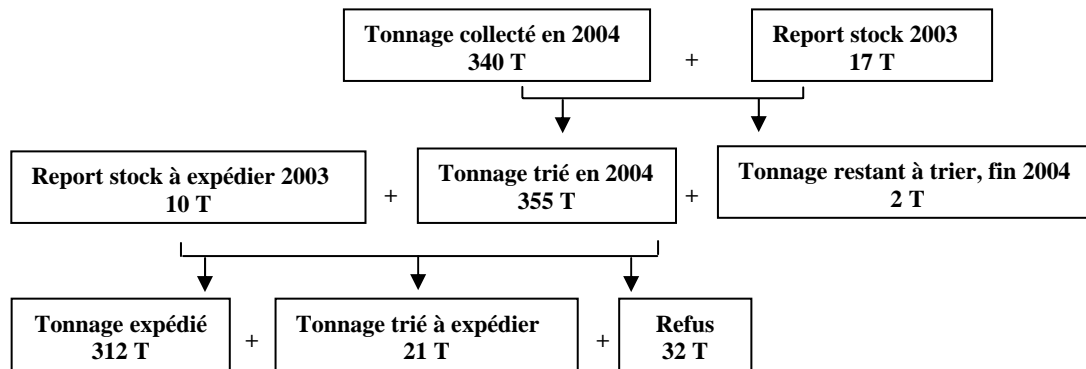
Depuis la mise en place du tri sélectif depuis décembre 2002, le tonnage valorisé est de plus en plus important alors que celui des ordures ménagères est en nette diminution. En l'espace d'un an, ce sont près de 10 kg de déchets supplémentaires par habitant qui ont été déviés de la filière traditionnelle de ramassage des ordures ménagères.

Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



Le tonnage de la collecte sélective en 2004



Population desservie : 6686 hab		
Matériaux à recycler	Tonnage valorisé en 2004	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	187 T	27.5 Kg/hab/an
Cartons	55 T	8 Kg/hab/an
Brique ELA	7.3 T	1 Kg/hab/an
Acier	13 T	1.9 Kg/hab/an
Aluminium	0.7 T	0.1 Kg/hab/an
Plastique	45 T	6.6 Kg/hab/an
Autre	25 T	3.7 kg/hab/an

Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG

Les coûts

Les dépenses de l'année 2004

Collecte	Coût pour 2004 En Euros TTC	
Collecte des déchets (forfait)	138 205	
Traitement	Transport (13 €/HT/T)	4 615
	Traitement (149 €/HT/T)	52 050
	Traitement refus	2 580
	Vidage colonne à verre	10 830
Communication	5 600	
Sous total (fonctionnement)	213 880 €TTC	
Investissement – Annuités d'emprunt	6 235 €	
TOTAL GENETAL	220 115 €TTC	

Les recettes de l'année 2004

	Coût pour 2004 En Euros TTC
Remboursement du transport par SMTD	17 135
Reprise de verre	5 960
Reprise de l'acier	335
Reprise du plastique	1 335
Reprise de l'aluminium	65
Reprise de la cartonnnette	1 870
Reprise du tétra	75
Reprise des JMR	9 660
Soutien Eco-emballage	78 825
Aide Eco emballage – communication	4 265
Aide Conseil Général – communication (*)	3 105
TOTAL	122 630 €TTC

Le coût de fonctionnement de la collecte des emballages ménagers s'élève donc à 97 485 €TTC

pour l'année 2004, soit 14,35 €/par habitant.

4 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

DECHETTERIE : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey qui accepte également les déchets des habitants des communes de Luquet et Gardères. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq, ceux de Aast et de Ponson-Dessus à la déchetterie de Montaner.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m ³
Végétaux	2 m ³
Ferrailles	2 m ³
Cartons	2 m ³
Encombrants	2 m ³
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m ³

Sont interdits :

- Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux
- Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées
- Les déchets contaminés ou toxiques
- Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 10 à 12 heures
Mercredi et jeudi de 16 à 18 heures (*)

Samedi de 10 à 12 heures et 14 à 18 heures (*)

SITE A GRAVATS : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m³, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron.

Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG. **Il est ouvert :**

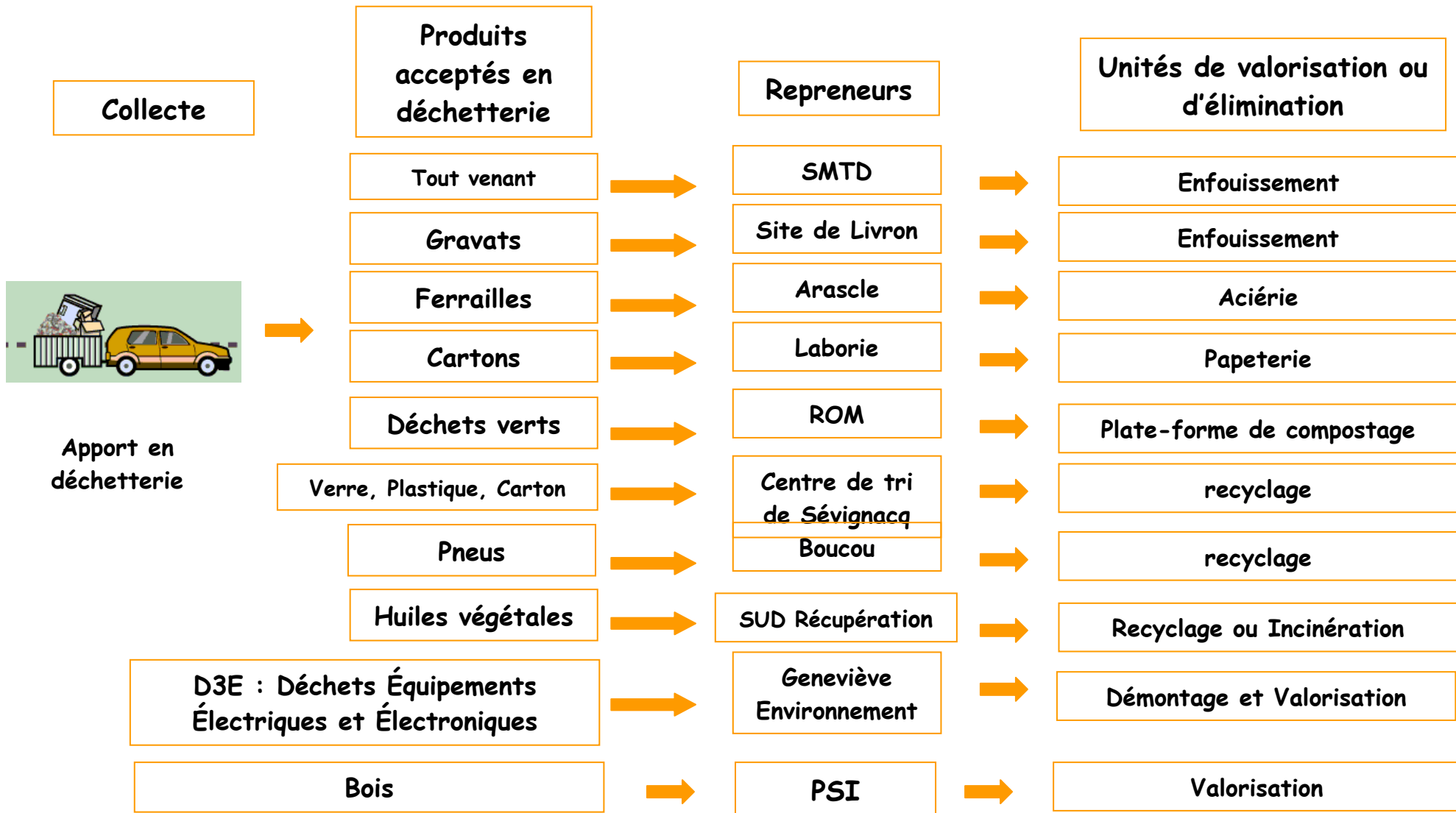
Mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 heures

Du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 18 heures (*).

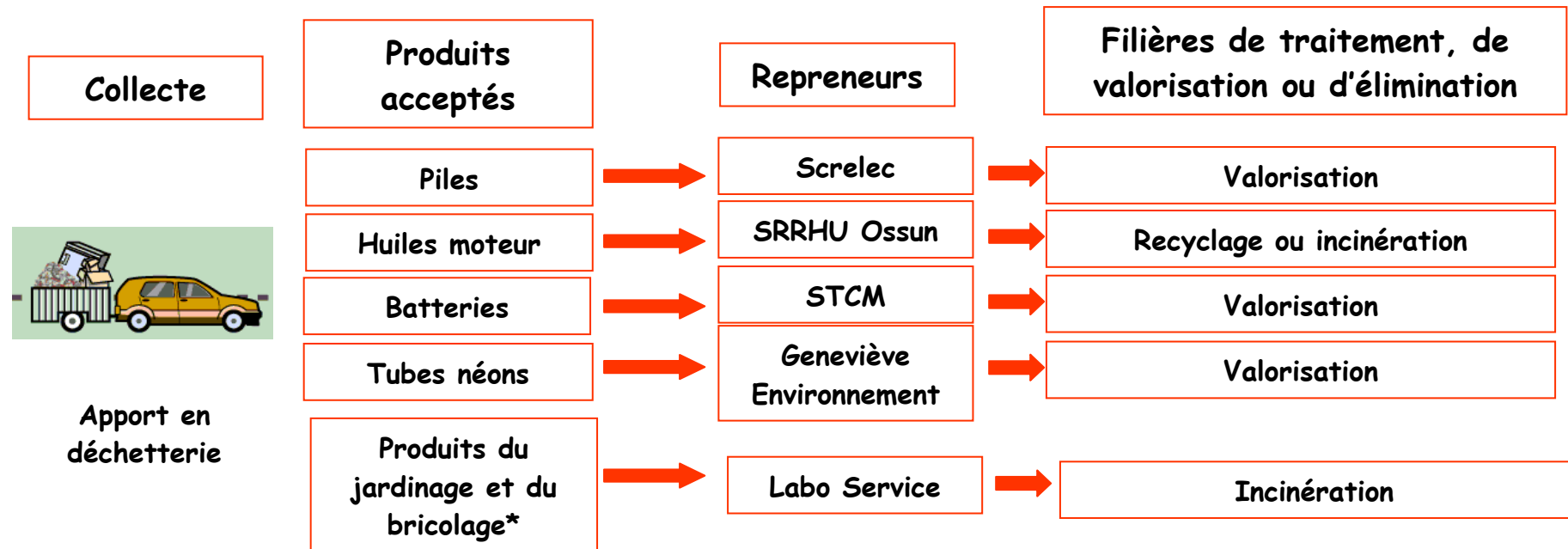
Nombre d'habitants desservis : 7 487							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoey	CCOG	SURCA	5 jours / 7	Non	12 470	6	oui
Site à gravats	CCOG	SURCA	6 jours / 7	oui	210 camions	x	x

(*) D'avril à octobre, les horaires d'après midi de la déchetterie sont retardés d'une heure, les horaires d'après midi du site à gravats sont de 16 à 19h30.

ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS



ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :



* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

TONNAGES COLLECTES A LA DECHETTERIE D'ESPOEY EN 2004

	Nombre d'habitants	Tonnages collectés	Total enfouis	Total valorisé	Taux de valorisation
2004	7 487	1 320	560	760	58%
2003	7 055	1 268	560	708	56%
2002 6 mois d'exploitation	7 055	600	250	350	58%

En 2004, le taux de valorisation des déchets issus de la déchetterie est en augmentation de 2% comparé à l'année 2003. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation du tonnage des déchets collectés en déchetterie (+ 7 Kg/hab/an) et la recherche de filières supplémentaires de valorisation des déchets : mise en place d'une benne à bois, meilleur tri...

POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS

GRAVATS	BOIS	TOUT VENANT	DECHETS VERTS	FERRAILLES	CARTONS	PNEUS	DIVERS (*)
260 T	80 T	300 T	540 T	95 T	25 T	2.5 T	14 T

(*) Il s'agit du verre, des emballages plastiques, du papier carton qui partent au centre de tri de Sévignacq

POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX

PILES	HUILES MOTEURS	BATERIES	INFORMATIQUE	MEDICAMENTS	DIVERS (*)
FQ	400 KG	FQ	2 T	FQ	950 KG

FQ : faible quantité – Généralement, les batteries sont volées sur le site la nuit par les gens du voyage.

(*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

LE COÛT DE LA DECHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS pour l'année 2004**Les dépenses :**

		Coût pour 2004 En Euros TTC
Gestion	Gestion déchetterie	19 925
	Location logiciel GERARD	690
	Participation déchetterie de Pontacq	8 990
	Participation déchetterie de Montanner	En attente
	Gestion du Site à gravats	3 990
	Salaire du gardien du site à gravats + congés	18 800
	<i>Sous total</i>	52 395 €
Transport	Tout venant (32.30 €HT/T)	10 130
	Gravats (2.50 €HT/T)	685
	Déchets verts (18.80 €HT/T)	10 730
	Cartons (33 €HT/T)	800
	Bois	3 660
	Verre (51.50 €HT/T)	300
	Papier, Cartonette (51.50 €T)	415
	Emballages plastiques (754.50 €HT/T)	800
	Pneus (28.50 €T)	80
	<i>Sous total</i>	27 600 €
Traitement	Tout venant (63.15 €HT/T)	19 805
	Déchets verts (31.61 €HT/T)	18 035
	Emballages plastiques (149 €HT/T)	160
	Bois (39 €HT/T)	3 170
	Papiers, cartonettes (54.52 €HT/T) ; verre (5.35 €HT/T)	475
	Pneus (99.09 €T)	285
	Traitement DMS	1 300
	Déchets Equipements électroniques et informatiques	1 500
	Huile	190
<i>Sous total</i>	44 920 €	
Investissement – annuités d'emprunt		16 435 €
TOTAL		141 350 Euros TTC

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit ; celui des déchets d'équipements électroniques et informatiques est inclus dans le traitement. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit.

Les recettes :

Elles sont de trois ordres :

Participation des professionnels au site à gravats	1 565 €
Participation des communes adhérentes (*) au fonctionnement de la déchetterie d'Espoey	8 485 €
Sous total fonctionnement	10 050 €
Investissement – Remboursement des annuités d'emprunt	6 540 €
TOTAL GENERAL	16 590 €

La TVA est également passée de 19.6% à 5.5% avec la mise en place de la collecte sélective en décembre 2002.

(*) Les communes adhérentes sont Luquet et Gardères

Pour 2004,

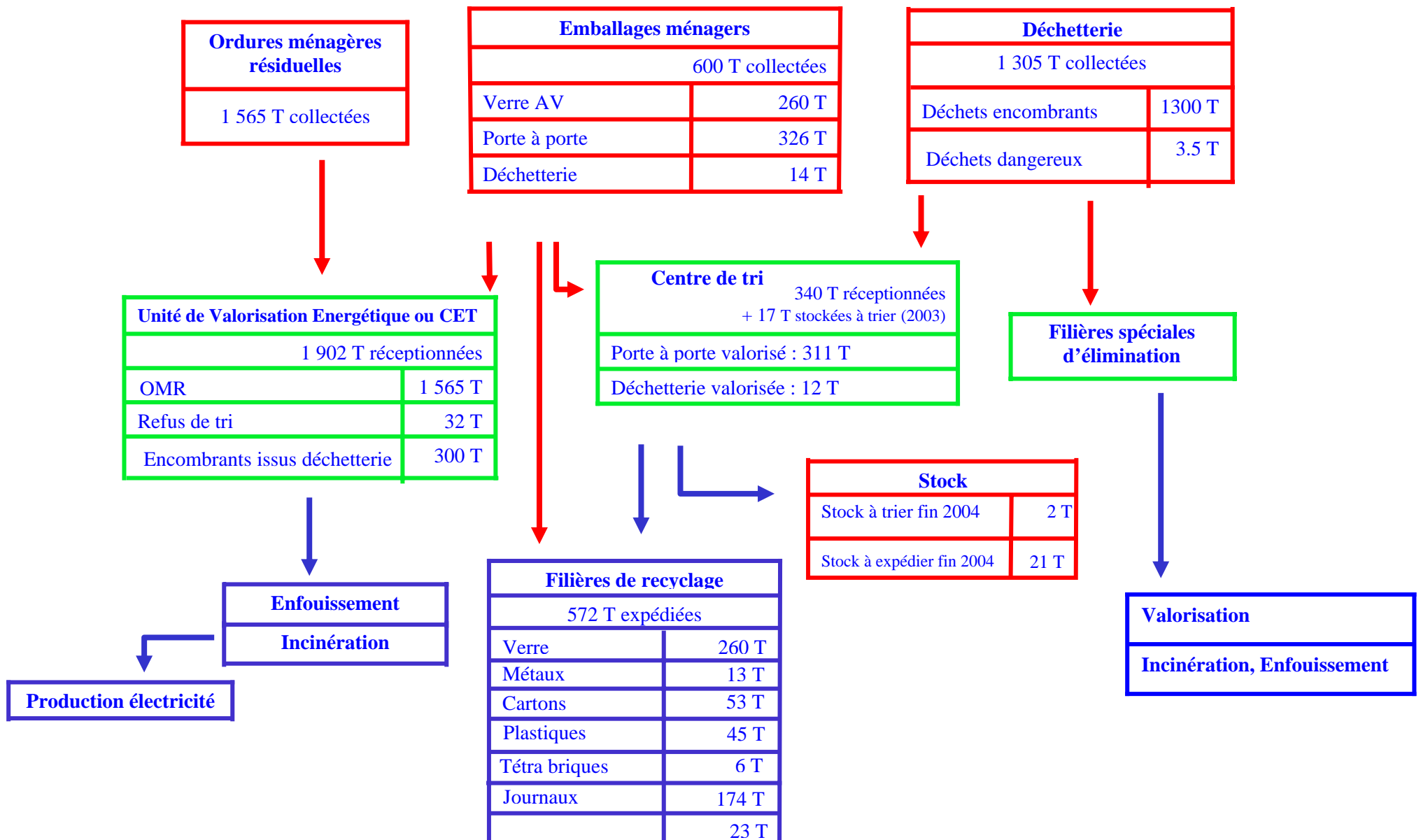
Le coût de fonctionnement de la déchetterie s'élève donc à 94 545 €TTC, soit 13.90 €par habitant.

Celui du site à gravats s'élève à 21 225 €TTC, soit 3.15 €par habitant

Malgré une augmentation des tonnages collectés en 2004 (+4% par rapport à l'année précédente), le coût de fonctionnement de la déchetterie est inférieur à celui de 2003 (2.4 €/hab, soit une économie de 16 320 €pour l'année). Ceci s'explique en partie par la mise en place d'une benne à bois pour diminuer le tonnage des encombrants, les tournées trimestrielles organisées par Emmaüs et par un meilleur contrôle des factures de collecte et de traitement des déchets issus de la déchetterie par le service administratif de la CCOG.

	2002	2003	2004
Coût de la déchetterie par habitant et par an	18 €	15.80 €	13.90 €
Coût du site à gravats par habitant et par an	4 €	3.25 €	3.15 €

5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG



6 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2004

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Dépenses de Fonctionnement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Dépense de Collecte	318 680 €	169 645 €	149 035 €		
Dépense de Transport	53 475 €	21 260 €	4 615 €	27 600 €	
Dépense de Traitement	235 275 €	135 725 €	54 630 €	44 920 €	
Dépense de Gestion - Administration	33 325 €	9 410 €		19 925 €	3 990 €
Dépense de fonctionnement général	41 280 €	16 190 (1)	5 600 €(2)	690 €(3)	18 800 €(4)
Coût Complet de fonctionnement	682 035 €	352 230 €	213 880 €	93 135 €	22 790 €

Dépense d'investissement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Annuité d'emprunt	22 670 €		6 235 €	16 435 €	
Coût Complet d'investissement	22 670 €		6 235 €	16 435 €	

(1) : Achats de sacs (2) : Communication (3) Location logiciel Gérard (4) Salaire du gardien et remplacement

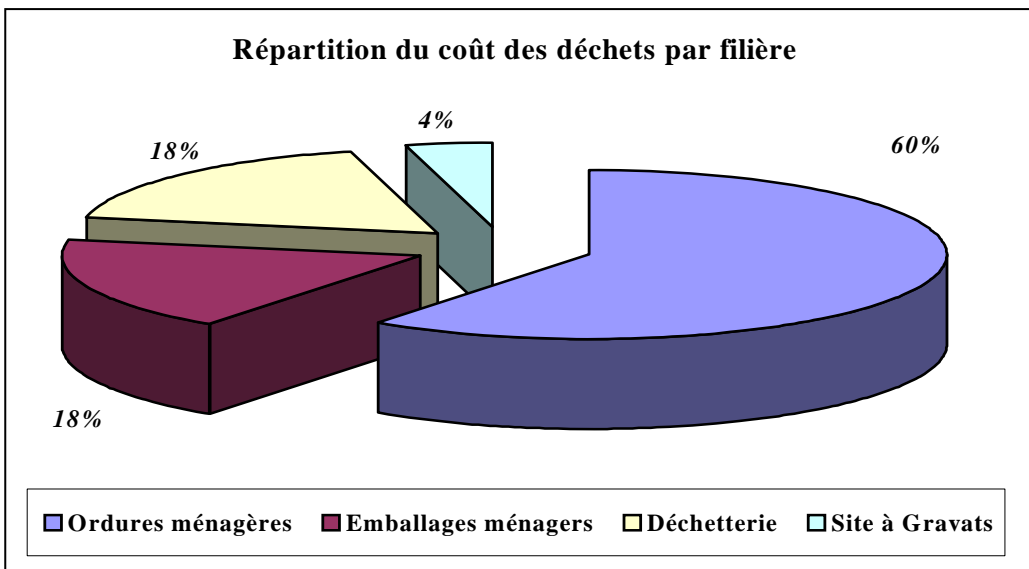
LES RECETTES POUR L'ANNEE 2004

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Recettes	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Vente des matériaux	19 300 €		19 300 €		
Soutien Eco Emballage	81 930 €		81 930 €		
Soutien Conseil Général	4 265 €		4 265 €		
Remboursement SMTD	41 565 €	24 430 €	17 135 €		
Participation des professionnels	1 565 €				1 565 €
Participation des communes	15 025 €			15 025 €	
Recettes totales	163 650 €	24 430 €	122 630 €	15 025 €	1 565 €

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	3 480 tonnes	1565 tonnes	600 tonnes	1 305 tonnes	camions
COÛT NET	541 055 €	327 800 €	97 485 €	94 545 €	21 225 €
COÛT NET par habitant	79,60 €/hab	48.20 €/hab	14.35 €/hab	13.90 €/hab	3.15 €/hab
Coût net par tonne		209.50 €/T	162.50 €/T	72.50 €/T	€/par camion

Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG

Par rapport à 2003, les coûts des déchets à la tonne et par habitants sont plus importants. Ceci s'explique par la mise en place de la collecte au porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif pour l'ensemble des habitants de la CCOG (+4,60 €/par habitant pour les OM et +3,45 €/par habitant pour le TS). Ce changement a engendré un coût supplémentaire de 8.05 €/par habitant. Au niveau de la déchetterie, les coûts à l'habitant et à la tonne sont en diminution : -1,90 €/par habitant et -6,80 €/par tonne.



DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :

Nombre d'habitants desservis	6 801		
Recettes de la CCOG	Année 2004	€/hab	Part/total
Contribution des communes	15 025 €		1.9%
Participation des professionnels	1 565€	0.20 €	
Remboursement SMTD	41 565	6.10 €	5.2%
Vente des matériaux	19 300 €	2.85 €	2.4%
Subventions Eco Emballage	81 930 €	12.05 €	12%
Subventions Conseil Général	4 265 €	0.62 €	
Budget CCOG (Gardiennage, emprunt)	41 470€	6.10 €	6.1%
TEOM	595 000 €	87.50 €	74.4%
TOTAL	800 120 €	119.68 €	

En 2004, les différentes recettes perçues ont permis d'enregistrer un excédent de **95 415 €** que le Conseil Communautaire a décidé de ne pas affecter aux dépenses du budget 2005. Ce montant « thésaurisé » permettra de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (suppression ou diminution de recettes, augmentation des coûts, renouvellement du marché collecte en juin 2005...) et à la remise en état de la déchetterie d'Espoey.

7 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002. Elle est chargée de suivre tous les dossiers relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi qu'à leur traitement : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie, site à gravats (étude à mettre en place, suivi des dossiers et des factures, réflexion sur les aménagements à réaliser et sur les améliorations à apporter au service, communication auprès des habitants...)

Cette commission se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Elle est présidée par Marie Pierre Cabanne, Vice Présidente de la Communauté de Communes. Elle regroupe une trentaine d'élus et est divisée en 5 groupes, composés chacun d'une quinzaine de personnes :

- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Déchetterie – Site à gravats
- Déchets agricoles et artisanaux
- Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères

Les actions de communication menées en 2004

Concernant la collecte des emballages ménagers, la Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2004 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

- Rédaction du journal du tri baptisé « **le journal de Coxi** », publié une fois par trimestre
- Permanence téléphonique assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Participation de la CCOG aux Recyclades 2004, opération menée à l'échelle du Béarn pour les scolaires (concours de chant)
- Insertion d'articles dans le bulletins d'information de la Communauté de Communes sur divers sujets liés à l'environnement : déchetterie, site à gravats, tri sélectif, taxe...

Moyens humains

La population du territoire étant inférieure à 10 000 habitants, Eco Emballage n'a pas pu soutenir la création d'un poste d'ambassadeur du tri. Toutefois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que la chargée d'étude de la CCOG dégage une partie de son temps pour faciliter la mise en place de la collecte sélective. Les principales missions effectuées pour 2004 consistaient à :

- Animation des réunions de travail de la commission Déchets et Environnement : préparation, suivi, compte rendu...
- Elaboration des documents de communication : bulletin d'information, journal de coxi, tracts, informations diverses...
- Suivi de la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers : contrôle des factures, suivi du tonnages des déchets et du refus de tri...
- Sensibiliser et informer les habitants sur le tri, la protection de l'environnement...
- Animation du milieu scolaire pour le sensibiliser à la collecte sélective
- Assurer la permanence téléphonique pour répondre aux questions des particuliers
- Participation aux réunions d'échanges et d'information

Documents de communication réalisés en 2004

- Journal de Coxi (mars, juin, septembre, décembre 2004)
- Articles de presse dans les journaux locaux sur les diverses animations (tout au long de l'année)



Les différents « Journal de Coxi » publiés en 2004

8 – PERSPECTIVES POUR 2005

Pour l'année 2005, il est envisagé de :

- Reconduire le marché de collecte du tri sélectif et assurer cette reconduction par les service administratifs de la CCOG.
- Poser des affichettes de proximité dans les commerces et services de proximité, les mairies, les écoles concernant le tri sélectif et son importance
- Poursuivre l'édition du journal de Coxi une fois par trimestre
- Acquérir des outils pédagogiques pour les proposer aux écoles dans le cadre des animations scolaires : « Malle Roule Ta Boule »
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...), participation aux journées de l'environnement 2005
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs

9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée par la société SURCA.

L'année 2004 a été marquée par **un problème de stabilité du personnel** et la société a du fréquemment **faire appel aux agences Intérim**.

5 salariés sont chargés de la collecte des déchets de la Communauté de Communes Ousse Gabas : 1 chauffeur, 2 rippeurs, 1 gardien de la déchetterie et une personne d'encadrement.

10 – TABLEAU DE BORD

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour l'année 2004

Nombre de Communes	13				
DISPOSITIFS DE COLLECTE	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Nombre d'habitants desservis		6 801 habitants	6 801 habitants	7 487 habitants	6 801 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bacs ou Sacs	Caissettes		
Tonnage collecté	3 470 tonnes	1 565 tonnes	600 T (dont 260 T de verres)	1 305 tonnes	camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an	495 kg/hab/an	230 kg/hab/an	90 kg/hab/an	175 kg/hab/an	
Evolution tonnage par rapport à 2003	0%	-6%	+12,5%	+3%	

DONNEES ECONOMIQUES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Dépenses de Collecte	318 680 €	169 645 €	149 035 €		
Dépenses de transport	53 475 €	21 260 €	4 615 €	27 600 €	
Dépense de Traitement	235 275 €	135 725 €	54 630 €	44 920 €	
Autres dépenses de fonctionnement	74 605 €	25 600 €	5 600 €	20 615 €	22 790 €
Dépenses d'investissement	22 670 €	-	6 235 €	16 435	
Total des Dépenses	704 705 €	352 230 €	220 115 €	109 570 €	22 790 €
Recettes diverses	163 650 €	24 430 €	122 630 €	15 025 €	1 565 €
COÛT TOTAL DU SERVICE	541 055 €	327 800 €	97 485 €	94 545 €	21 225 €
	79.60 €/hab	48.20 €/hab	14.35 €/hab	13.90 €/hab	3.15 €/hab
Evolution du coût par rapport à 2003	+8.30%	+10.55%	+31.65%	-12.00%	-3.00%

DONNEES ENVIRONNEMENTALES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Evolution tonnage collecté 2004/2003	+4.2%	+ 0.3%	+ 19.15%	+2.90%	-
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	NC	NC	-	-
Taux de refus	-	-	9.15%	-	-

Commentaires : la mise en place de la collecte du tri sélectif et des ordures ménagères au porte à porte pour tous a permis de diminuer le tonnage collecté en ordures ménagères et d'augmenter celui des emballages ménagers : meilleur contrôle des dépôts d'OM, incitation à pratiquer le tri, diminution du taux de refus... Une meilleure maîtrise des coûts de la déchetterie d'Espoey (contrôle des factures, des tonnages évacués...) et la recherche de nouvelles filières a engendré une diminution du coût de plus de 12% par rapport à l'année précédente.

11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT

Tonnage collecté :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Camions	Kg/hab/an
2004	3 480	495	1 565	230	600	90	1 305	175	210	-
2003	3 340	495	1 560	245	512	80	1 268	170	344	-
2002 (6 mois)	1 141.5	470	670	285	21.5	55	600	170	158	-

Evolution :

2002/2003	-	+5.3%	-	-14%	-	+45.5%	-	0%	-	-
2003/2004	4.2%	0%	0%	-6.1%	+19.1%	+12.5%	+2.9%	+2.9%	-	-
2002/2004	-	+5.3%	-	-19.3%	-	+63.6%	-	+2.9%	-	-

Coûts pratiqués :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an
2004	541 055 €	79.60 €	327 800 €	48.20 €	97 485 €	14.35 €	94 545 €	13.90 €	21 225 €	3.15 €
2003	468 150 €	73.50 €	277 715 €	43.60 €	69 270 €	10.90 €	100 517 €	15.80 €	20 648 €	3.25 €
2002 (6 mois)	174 661 €	76.00 €	112 830 €	50.00 €	10 561 €	-	42 100 €	18.00 €	9 170 €	4.00 €

Evolution :

2002/2003	-	-3.3%	-	-12.8%	-	-	-	-12.2%	-	-18.75%
2003/2004	+15.6%	8.3%	+18%	10.55%	+40.7%	31.65%	-5.9%	-12.0%	+ 2.80%	-3.00%
2002/2004	-	+4.7%	-	-3.6%	-	-	-	-22.8%	-	-21.25%

Pour mémoire :

Excédent 2003 : 112 515 €

Excédent 2004 : 95 415 € Cumul fin 2004 : 207 930 €